



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

## Direction scientifique

Emmanuelle Baulu, Consultante RH, coach professionnelle certifiée et formatrice

## Notions et questions abordées

Souffrance au travail, burn-out, harcèlement, conflits entre collègues : les **risques psychosociaux (RPS)** sont devenus l'un des enjeux majeurs de la vie en entreprise. Souvent perçus comme un sujet « humain » ou « managérial », ils sont en réalité encadrés par un dispositif juridique précis dont l'employeur est garant.

Cette formation donne aux professionnels les clés pour comprendre, identifier et prévenir les RPS dans le respect du cadre légal.

Trois grands axes structurent le programme : (1) **comprendre ce que sont les RPS** (stress, violences internes et externes, syndromes d'épuisement) ; (2) **savoir reconnaître les situations à risque** grâce aux six facteurs du rapport Gollac ; (3) **s'approprier les obligations de l'employeur**, au premier rang desquelles l'obligation de sécurité (article L. 4121-1 du Code du travail), le DUERP et le PAPRIACT.

### Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** ce que recouvre la notion de risques psychosociaux : les trois catégories (stress, violences internes, violences externes) et les trois syndromes d'épuisement professionnel (burn-out, bore-out, brown-out).
- **Reconnaître** les six facteurs de risques du rapport Gollac (intensité du travail, exigences émotionnelles, autonomie, rapports sociaux, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail) et savoir les détecter dans des situations concrètes.
- **Mesurer** les conséquences des RPS sur la santé des salariés (troubles psychiques, atteintes physiques) et sur la performance de l'entreprise (absentéisme, turn-over, dégradation du climat social).
- **Maîtriser** les obligations légales de l'employeur en matière de prévention : obligation de sécurité, DUERP, PAPRIACT, et savoir mobiliser ces outils pour structurer une politique de prévention.

### Programme

#### Thème 1 — Comprendre ce que sont les risques psychosociaux

- Définition de la notion de risques psychosociaux
- Les trois catégories de RPS : stress, violences internes (harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes), violences externes
- Les conséquences des RPS sur la santé des salariés et sur l'entreprise

#### Thème 2 - Savoir reconnaître les situations pouvant engendrer des RPS

- Un peu d'histoire : de l'affaire France Télécom à la consécration jurisprudentielle du harcèlement moral institutionnel et managérial
- Les six facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac (2011)

#### Thème 3 - S'approprier les obligations de l'employeur

- Le cadre juridique général : l'obligation de sécurité (article L. 4121-1 du Code du travail)
- Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Le Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT)

### Modalités pédagogiques mobilisées

Formation 100% en ligne. Le module mobilise des supports pédagogiques variés : audios, blocs interactifs, schémas, cas fil rouge (l'histoire de Sophie), encadrés jurisprudentiels, ressources téléchargeables et quiz de validation des acquis (16 questions réparties en deux parties).

### Prérequis

Aucun prérequis

### À qui s'adresse cette formation ?

- Directeurs et responsables des ressources humaines (DRH, RRH)
- Dirigeants de PME et TPE
- Managers et responsables d'équipe
- Élus CSE et membres de la CSSCT
- animateurs santé-sécurité au travail
- **Référents harcèlement (référent en entreprise et référent CSE)**

### Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

### Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

### Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.